

Outils pour les spécialistes

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PRODUCTEURS INDEPENDANTS (D'ELECTRICITE)

Nouvelles conditions de raccordement

Les contrats de reprise entre les producteurs de courant et les entreprises de distribution d'énergie sont régis par la loi et l'ordonnance sur l'énergie depuis le 1^{er} janvier 1999. Les contrats existants devront être adaptés à partir du début de l'année 2000.

Les recommandations du DETEC (alors DFTCE) du 28 décembre 1995 seront alors remplacées par des recommandations actualisées, dès le 1^{er} janvier 2000 et vraisemblablement pour trois ans.

PROGRAMME D'APRES-ENERGIE 2000

A la recherche d'organisations privées

Le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a invité à fin février des organisations privées à s'annoncer pour accomplir des tâches en vertu de la nouvelle loi sur l'énergie. Il s'agit notamment de réaliser des

mesures permettant d'atteindre les objectifs de la politique énergétique. Les organisations doivent disposer du savoir-faire, être capables de couvrir l'ensemble du secteur de marché et pouvoir financer elles-mêmes la gestion du projet.

OUTILS POUR LES SPÉCIALISTES

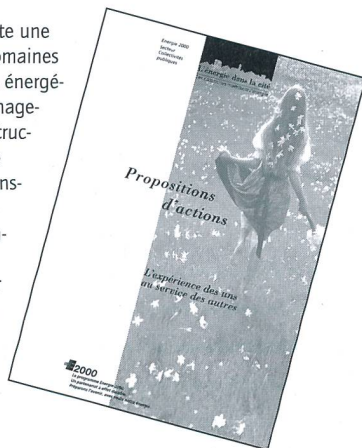
PROPOSITIONS D'ACTIONS

L'expérience des uns au service des autres

Ce document propose toute une série d'actions dans les domaines concernés par la politique énergétique communale: • aménagement du territoire et constructions • réseaux d'énergie • eau / eaux usées • transports et trafic • informations, conseils • organisation interne.

Les propositions sont pour la plupart accompagnées de références ou d'exemples de réalisations.

Gratuit



ETUDES ET PROJETS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUES AU BOIS

Le bois couvre en Suisse environ 1,6 % de la consommation totale d'énergie et 3 % de la production de chaleur. Le potentiel existant permettrait de doubler, voire de tripler l'utilisation du bois-énergie. Cette brochure s'adresse aux planificateurs de chauffage, ainsi qu'aux responsables communaux et collaborateurs de bureau d'étude.

Prix : Fr. 45.-

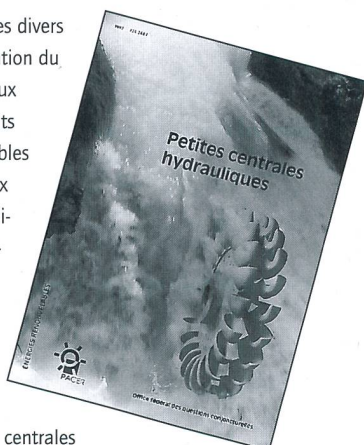


Bulletin de commande
ou par simple fax au 024/425 41 46
cf. page 8

PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES

Ce guide présente les divers aspects de la réalisation du projet. Il s'adresse aux propriétaires de droits d'eau, aux responsables d'administration, aux ingénieurs, aux architectes, aux entrepreneurs et industriels. La marche à suivre détaillée est un encouragement au développement de nouvelles petites centrales hydrauliques.

Prix : Fr. 25.50



L'ENERGIE DANS LES STATIONS D'EPURATION

Les stations d'épuration des eaux usées (STEP) sont non seulement d'intéressantes sources d'énergies renouvelables (gaz de digestion), mais aussi d'importantes consommatrices d'énergie. Ce manuel montre qu'avec des mesures d'économie d'énergie et une valorisation du biogaz, la consommation d'électricité des STEP peut être réduite de près de 50 %, ce qui correspond, pour la Suisse, à la consommation de 35'000 ménages.

Prix: Fr. 42.-

